

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 27/2017**

Séance du 21 octobre 2017

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.**

Nombre de membres : <b>9</b>	Date de la convocation : <b>16/10/2017</b>
Afférents au conseil : <b>9</b>	Date d'affichage : <b>16/10/2017</b>
En exercice : <b>9</b>	Ayant délibéré : <b>7</b> Votés Pour : <b>7</b>
	Votés Contre : <b>0</b> Abstentions : <b>0</b>

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un octobre à seize heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BRUNETTI Alain a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	M. POLI Pierre-Antoine
M. CIPRIANI Jean-Marie	
Mme GUIQUET Sandra	<b>Etaient absents</b>
M. BRUNETTI Alain	M. POLI Jean-Baptiste
M. MARTINO Enzo	Mme OBENOUS née DURAND Isabelle
M. MANTESE Jean-François	

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en Mairie postérieurement à la décision du Conseil Municipal d'attribuer des subventions (cf délibération n° 16/2017 du 08 juin 2017) :

- A CASA DI L'ASSOCI sollicite une aide financière pour l'organisation d'évènements communs aux associations de la microrégion Taravu-Ornano-Valinco (forum des associations, challenges associatifs intercommunaux, aménagements de lieux dédiés aux activités des associations).
- L'ASSOCIATION FINA-TAWA sollicite une aide financière pour la construction d'un forage à BON au Burkina-Faso.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal décide** d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 500 euros :

A CASA DI L'ASSOCI : **250,00 euros.**

ASSOCIATION FINA-TAWA : **250,00 euros.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,  
Le 31 octobre 2017

Le Maire

Jean-Luc MILLO

